



EUROPEAN SOCIAL SURVEY

NOTE AUX ENQUÊTEURS

2^e enquête

Septembre 2004

I. INTRODUCTION

L'European Social Survey (ESS) (Enquête Sociale Européenne) est une étude qui a déjà été réalisée en 2003, qui est reconduite cette année, qui le sera ensuite tous les deux ans. Cette enquête est conçue afin de mesurer les attitudes sociales actuelles des Européens (24 pays) et de voir leurs évolutions dans le temps. A long terme, les coordinateurs de ce projet s'attendent à ce que l'ensemble des données recueillies soient utilisées par de nombreux acteurs tels que :

- la Commission Européenne
- les gouvernements nationaux
- les analystes politiques
- les politiciens
- les journalistes
- les universitaires.

Les données devraient aussi contribuer à faire connaître l'histoire de la société puisqu'elles vont permettre de dresser un portrait des citoyens concernant les questions sociales. Ainsi, cette enquête reconduite tous les deux, ans, va permettre de suivre les changements de d'attitudes des citoyens envers les valeurs de la société.

II. CONTACTS ET VISITES

Afin que les utilisateurs des données puissent interpréter correctement les résultats qu'ils obtiendront, il est nécessaire que le nombre d'enquêtés soit le plus grand possible et donc que toutes les adresses distribuées donnent lieu à une enquête.

Les superviseurs de l'enquête vont vous fournir les coordonnées d'une personne à interroger dans chaque ménage. **C'est cette personne et elle seule qui doit répondre au questionnaire.**

Par conséquent, c'est avec cette personne que vous devez prendre contact (minimum 4 essais dont un le week-end). N'hésitez pas à vous rendre sur place ou à téléphoner à des jours différents de la semaine et à des heures différentes de la journée, afin d'augmenter vos chances d'obtenir un rendez-vous.

Lorsque vous rendez visite au ménage, ayez toujours à votre disposition un exemplaire de la lettre (envoyée auparavant par le CEPS) afin de la remettre à la personne au cas où elle ne l'aurait malencontreusement pas reçue ou au cas où elle l'aurait égarée. Il est important que chaque répondant ait à sa disposition cette lettre car il arrive très souvent qu'il téléphone au CEPS après votre premier contact pour obtenir de plus amples informations sur l'enquête.

Lors de votre visite, n'oubliez pas de présenter votre carte d'enquêteur.

Le temps approximatif de l'interview est estimé à environ 1 heure 30. Ce temps peut varier en fonction des caractéristiques de la personne à interroger. Dans le cas où la personne interrogée interrompt l'interview avant la fin, demandez-lui si elle est prête à poursuivre cette interview à un autre moment. Si la réponse est positive, reprenez rendez-vous avec elle.

Attention : il est à noter que la somme de 20 € destinée au répondant sera acquise uniquement si le questionnaire est complètement rempli.

III. LES QUESTIONNAIRES

A. Remarques générales

Pour chaque personne interrogée, il y a **4 questionnaires** à remplir :

- le questionnaire principal
- un des questionnaires supplémentaires A, B ou C
- le questionnaire « Stéréotypes masculins et féminins - Usages d'Internet »
- le questionnaire destiné à l'enquêteur

Vous avez trois questionnaires supplémentaires : une version A, une version B et une version C. Parmi les trois, il n'y en a qu'un seul à remplir par enquête. Pour savoir lequel remplir, reportez-vous à la fiche adresse qui vous indique dans chaque cas quelle version convient.

Vous avez à votre disposition :

- les questionnaires de l'enquête ESS et le livret comportant les cartes, traduits en luxembourgeois, français, allemand, portugais et anglais.
- le questionnaire et le livret « Stéréotypes - Usages d'Internet ». Ils sont uniquement en français. Vous avez un aide-mémoire en allemand et en anglais pour toutes les questions « Stéréotypes ».

Deux nouveautés :

1. L'enquête doit être réalisée dans la langue de l'enquêté ; vous utiliserez donc le questionnaire qui correspond à **la langue souhaitée** par le répondant.

Le petit livret 'Cartes' est à mettre dans les mains du répondant. Il vous suffit alors de lui signaler la carte correspondant à la question, les possibilités de réponses étant répertoriées sur la carte, ce qui vous évite de les lui énumérer. Vous disposez de deux exemplaires des livrets dans chaque langue.

Tous les questionnaires concernant une même personne seront réunis dans une farde et nous vous demandons d'inscrire le numéro de l'enquêté : sur chaque document ainsi que sur la farde et d'ajouter sur cette dernière s'il s'agit d'un questionnaire A, B ou C.

2. Certaines questions comportent des **modalités entre parenthèses** sur les questionnaires. Ce sont le plus souvent les modalités (Ne sait pas), (Refus) (Sans expérience) et quelques autres. Cela signifie :

- qu'elles ne sont pas à citer lorsque vous lisez une liste (exemple la question B 20a)
- que, dans le cas des cartes, elles ne figurent pas sur les cartes qui sont données à l'enquêté.

Ceci permet d'éviter, dans la mesure du possible, que la question reste sans réponse. Si la personne enquêtée donne ce type de réponse, si elle refuse de répondre, vous cochez simplement la réponse qui convient dans le questionnaire.

B. Le Contenu des questionnaires

B.1 Le questionnaire enquêteur

Les explications et quelques exemples sont donnés durant la formation.

B.2 Le questionnaire principal

Le questionnaire aborde plusieurs thèmes. Il est donc vraisemblable que certains intéresseront plus le répondant que d'autres. Laissez s'exprimer l'enquêté, c'est à vous de juger le moment auquel vous pouvez poser la question suivante.

Ayez néanmoins toujours en tête:

- que le but principal de ce questionnaire est de recueillir le comportement actuel des citoyens, ne vous lancez donc pas dans des débats philosophiques ou politiques.
- qu'il est attendu que la personne réponde à toutes les questions et que le temps de l'interview ne doit pas devenir trop long.

Lors de l'interview il est possible que le répondant vous demande de plus amples explications sur certains termes des questions. Si tel est le cas, expliquez- lui qu'il doit répondre à la question en fonction de sa propre interprétation, que vous ne devez pas l'influencer.

Certaines questions connues comme sensibles telles que les revenus ou les choix de votes (par exemple) peuvent ne pas obtenir de réponse. Dans ce cas, cochez la réponse « refus » (code 7 ou 77). Pour les questions où ce code « refus » n'est pas prévu et si le répondant refuse catégoriquement de répondre à la question, inscrivez vous-même sur le questionnaire « refus de répondre ». Ceci nous permettra lors de la saisie de bien distinguer les personnes qui ne savent pas répondre de celles qui refusent.

Dans le cas où le répondant ne peut pas répondre à une question, cochez la case 'ne sait pas' (codes 8 ou 88 ou 888) et continuez l'interview.

Quelques questions proposent la modalité « autre ». Cette modalité doit être utilisée uniquement lorsque les modalités déjà proposées ne correspondent pas à la réponse de la personne interrogée. Dans ce cas, écrivez le plus précisément possible la réponse que vous fournit le répondant. Pour toutes les questions où la modalité « autre » n'est pas proposée, posez à nouveau la question et les différentes propositions de réponse afin de vous assurer que le répondant ne parvient pas à choisir l'une d'entre elles. Si, après cette deuxième lecture, le répondant n'arrive toujours pas à choisir l'une des modalités proposées, écrivez le plus précisément possible la réponse que vous fournit la personne interrogée.

Les 7 thèmes abordés

Le questionnaire principal aborde 7 grands thèmes, qui sont répertoriés de A à G.

- A1 – A10** **Les media ; la confiance dans la société**
- B1 – B40** **La vie politique : l'intérêt pour la politique, l'efficacité, la confiance, la participation électorale et les autres formes de participation, l'appartenance à un parti politique, les évaluations et les orientations socio-politiques**
- C1 – C28** **Le bien-être subjectif et l'exclusion sociale ; la religion, la discrimination perçue, l'identité nationale et ethnique**
- D1 – D30** **Santé et préservation de la santé
médecine, relations médecin/patient**
- E1 – E30** **La moralité économique,
La confiance et les interactions entre producteurs et consommateurs**
- F1 – F70b** **Le profil socio-démographique : la composition du ménage, le sexe, l'âge, le quartier, l'éducation et la profession du répondant, de sa /son partenaire, les parents, le revenu du ménage, la situation matrimoniale**
- G1 – G 124** **Famille, travail et bien-être
Equilibre vie familiale et vie professionnelle**

Les questions qui demandent quelques explications

B 11 : si la personne répond qu'elle a voté blanc ou nul il faut indiquer « NON » à cette question.

B 12 : la personne Indiquer le parti pour lequel elle a majoritairement voté.

B 26 : le « gouvernement luxembourgeois »

Il s'agit du gouvernement d'avant les élections de juin 2004, celui qui a été élu en 1999.

D 6 : phytothérapie = traitement des maladies par les plantes

F 6 : écrivez en toute lettre le plus haut niveau d'éducation atteint si vous ne savez pas où classer le répondant.

F 6a : Si la personne a plusieurs qualifications de même niveau, par exemple un diplôme bac +3 en technologie et un diplôme bac +3 en droit, elle est considérée comme ayant une qualification générale et pas un domaine particulier de spécialisation, coder alors qualification générale (code 1).

F 7 : L'éducation à plein temps se réfère à l'enseignement reçu dans le système scolaire mais n'inclut dans aucun cas la formation professionnelle dans les entreprises.

F 8 à F 29 : attention aux sauts et bien lire les consignes.

F 8a, F 8b et **F 37a, F 37c** :

- 1 Exercer un travail rémunéré (salarié, indépendant, travaillant pour l'entreprise familiale) : cette catégorie inclut tous les travaux rémunérés, temps plein, temps partiel, activités occasionnelles ou provisoires.
Le travail bénévole (sans contrepartie financière) est exclu de cette catégorie. Sont incluses les personnes qui étaient absentes de leur travail la semaine précédente pour cause de maladie ou de blessure, de jours fériés ou de congé, de permissions exceptionnelles, de congé de maternité. Ce terme inclut aussi les gens temporairement licenciés, ou en grève, ou ne pouvant rentrer dans des entreprises du fait de la fermeture des portes (problème de lock-out). Les gens dont le contrat de travail incorpore une activité régulière, mais saisonnière ou intermittente, sont inclus dans cette catégorie (certaines personnes des institutions éducatives, des sportifs professionnels).
- 2 En formation (non payée par l'employeur) : tous les étudiants y compris ceux qui suivent des cours du soir.
- 3 Au chômage et à la recherche active d'un travail : cette catégorie inclut les personnes au chômage qui cherchent activement un travail. Cela comprend les gens enregistrés à l'Administration de l'Emploi ou dans une agence privée de recherche d'emploi, ainsi que les gens répondant à des annonces d'emploi, ou déposant des demandes d'emploi.
- 4 Au chômage, désirant un travail, mais pas à la recherche active d'un emploi : ceci inclut toutes les personnes au chômage qui ne rentrent pas dans la catégorie 3,

c'est-à-dire toutes les personnes qui ne font pas de recherche active d'emploi, les personnes qui ont renoncé à rechercher activement un emploi, les personnes malades et momentanément dans l'incapacité de rechercher activement un emploi (- de 6 mois).

Les quatre catégories suivantes concernent les gens que l'on considère généralement comme économiquement inactifs.

- 5 Handicapé ou en incapacité permanente : les personnes qui sont en incapacité de travail ou qui ne peuvent pas chercher d'emploi, à cause d'une maladie ou d'une incapacité permanente (depuis 6 mois ou plus).
- 6 Retraité : les personnes en préretraite et qui ne cherchent plus d'emploi sont incluses dans cette catégorie. Les personnes retraitées qui sont handicapées ou en incapacité doivent être incluses dans cette catégorie.
- 7 Dans un service collectif ou militaire
- 8 Faisant du travail ménager, s'occupant des enfants ou d'autres personnes : comprend les personnes non rémunérées réalisant des travaux domestiques.
- 9 Autre : Les aidants familiaux qui ne perçoivent aucun salaire sont à coder dans cette catégorie.

F 21: total des heures du contrat plus les heures supplémentaires payées ou non payées.

F 22 – F 23 : il faut prendre en compte les caractéristiques professionnelles des personnes interrogées, à l'exclusion des personnes qui n'ont jamais eu de travail. Pour les personnes actuellement non occupées professionnellement, considérez leur dernier travail.

F 23 : type de travail : il s'agit de la description des tâches effectuées.

F 32 : il s'agit ici de la somme de **tous** les revenus du ménage. A l'aide de la carte 56, le répondant donne la lettre correspondant à son revenu **net total**, annuel ou mensuel, après paiement des impôts. Ce revenu inclut non seulement les salaires, mais aussi les primes, les allocations publiques (familiales, RMG, dépendance, allocations de maternité, indemnités de chômage...) les pensions publiques et privées de retraite, les revenus non salariaux comme les intérêts et les loyers.

Le chiffre peut être arrondi.

F 49 : écrivez en toute lettre le plus haut niveau d'éducation atteint si vous ne savez pas où classer le répondant. (idem à F 6).

F 53 : si la profession est inclassable, ne remplissez pas la question F 54.

F 55 : écrivez en toute lettre le plus haut niveau d'éducation atteint si vous ne savez pas où classer le répondant. (idem à F 6).

F59 : si la profession est inclassable, ne remplissez pas la question F 60.

G 62 : la scolarité est obligatoire jusqu'à 15 ans.

B.3. Les questionnaires supplémentaires A, B et C

Chaque personne interrogée répond à **un seul** de ces trois questionnaires. La référence du questionnaire à utiliser est indiquée sur la fiche adresse.

Les questions posées sont très proches de certaines questions du questionnaire principal, mais elles sont posées de façon différente.

Le but de ces questionnaires est d'améliorer les questions dans le futur. Ainsi, en comparant les réponses obtenues à une question identique sur le fond mais posée de manière différente, on pourra améliorer la formulation des questions.

B.4 Le questionnaire de l'étude « Stéréotypes masculins et féminins - Usages d'Internet »

Ce questionnaire doit être posé à tout le monde.

Les personnes qui font encore des études, dans le cadre de la formation initiale, passent dès la première question S1 au questionnaire A1. Au contraire, les personnes qui sont en formation continue répondent aux questions concernant les stéréotypes.

Les personnes qui sont en formation continue répondent au questionnaire « Stéréotypes ».

a. Les Stéréotypes masculins et féminins

Le questionnaire stéréotypes masculins-féminins est réalisé pour le département de psychologie de l'Université de Luxembourg.

L'objectif de ce questionnaire est de connaître les motivations des personnes dans leurs choix professionnels

Dans l'Union Européenne, les filles qui s'engagent dans des filières et des professions techniques et scientifiques ne sont pas nombreuses. De même les garçons sont sous-représentés dans les domaines sociaux.

La question se pose donc de savoir d'où viennent ces différences de choix scolaires et professionnels si prononcées entre les filles et les garçons.

Pourquoi certaines personnes se sont-elles engagées dans les professions non traditionnelles à leur sexe ? Quelles étaient leurs motivations, et comment ils/elles se sentent accepté(e)s dans leur environnement professionnel ? Enfin, comment motiver les filles et les garçons pour s'engager d'avantage dans des professions non typiques à leur sexe afin d'agrandir pour chacun le choix professionnel ?

b. Les usages d'Internet

Le questionnaire relatif aux usages d'Internet poursuit deux objectifs. Nous souhaitons examiner l'usage d'Internet au domicile et au travail et nous souhaitons savoir si l'usage d'Internet a un effet sur les achats des Internautes.

Plus précisément, l'analyse des usages d'Internet au travail et à domicile permettra de savoir si les Internautes utilisent Internet de la même façon au travail et à la maison, dans quelle mesure l'usage d'Internet au travail est limité par les employeurs, si l'usage d'Internet au travail est un complément ou un substitut à l'usage d'Internet à la maison.

Les questions relatives aux achats de biens et services vont nous permettre de mesurer l'influence d'Internet sur la décision d'achat des internautes et ce, aussi bien, lors d'achats

réalisés sur le Web que dans le réseau de distribution traditionnel. Ces questions vont également permettre de connaître les difficultés rencontrées lors d'achats sur Internet.

V. L'ORGANISATION PRATIQUE

Pour la **gestion de l'enquête et les questions pratiques**, vous pouvez contacter :

Sylviane BREULHEID : tous les jours sauf le jeudi, de **8.00 à 17.00h**.
tél. 585855-534

Nadine FRIOB : lundi, mardi de **9.00 à 17.00h**
vendredi de **9.00 à 13.00h**
tél. 585855-535

Anne-Sophie GENEVOIS : tous les jours de **8.00 à 17.00h**
tél. 585855-529

Marie-Josée MUNCHEN : lundi de **9.00 à 12.00h**
mercredi et jeudi de **9.00 à 17.00h**
tél. 585855-605

Monique PELS : lundi et mardi de **8.00 à 17.00h**
mercredi de **14.00 à 17.00h**
tél. 585855-536

En résumé : les objectifs des questionnaires

Questionnaire principal ESS :

Mesurer les attitudes sociales actuelles des Européens (24 pays) et voir leurs évolutions dans le temps.

Les données devraient aussi contribuer à faire connaître l'histoire de la société puisqu'elles vont permettre de dresser un portrait des citoyens concernant les questions sociales. Ainsi, cette enquête reconduite tous les deux ans, va permettre de suivre les changements de d'attitudes des citoyens envers les valeurs de la société.

Questionnaires supplémentaires A, B, C :

Les questions posées sont très proches de certaines questions du questionnaire principal, mais elles sont posées de façon différente. Le but de ces questionnaires est d'améliorer les questions dans le futur. Ainsi, en comparant les réponses obtenues à une question identique sur le fond mais posée de manière différente, on pourra améliorer la formulation des questions.

Questionnaire « Stéréotypes masculins et féminins » :

D'où viennent ces différences de choix scolaires et professionnels si prononcées entre les filles et les garçons ? L'objectif de ce questionnaire est de connaître les motivations des hommes et des femmes dans leurs choix professionnels

Questionnaire Usages d'Internet :

Le questionnaire relatif aux usages d'Internet poursuit deux objectifs. Il s'agit d'examiner l'usage d'Internet au domicile et au travail et dans un deuxième temps de savoir si l'usage d'Internet a un effet sur les achats des Internautes.